



Rando Club des Deux Vallées (R.C.2.V)

Feuillade – Marthon – St Germain de
Montbron – Chazelles – Pranzac - Bunzac

Siège social : Mairie de Feuillade
16380 Feuillade
Association loi 1901 enregistrée à la préfecture
de la Charente sous le n° w161003416
Affiliation à la FFCT sous le n° 07880
site : www.rc2vfeuillade.wix.com

Assemblée générale

Compte rendu de séance

L'assemblée Générale de l'association RC2V Feuillade s'est déroulée le mercredi 5 novembre 2025 juin à 18 h salle de l'ancienne école de Feuillade sous la présidence de Joël Bardoulat, président.

Etaient présents : Bardoulat Joël, Lauxire Daniel, Ibar Christian, Desveaux Philippe, Boulestain Jean-Claude, Chiarami Didier, Charrière Pascal, Aupy Bernard, Massoteau Pascal, Guinant Christophe, Bernard Fabien, Blake Geoffray, Allaïre Didier, Vincent Eric, Bonnoron Jean-Paul, Cosse Thierry, Davério Marc, Legeard Thierry, Maignan Gustave, Pichon Fabrice, Reynes Eric, Vinet Julien, Piron Jean-Louis, Laforge Nans, Rivet Alain, Bardoulat Joël.

Excusés : Bonnefont Eric, Borie Patrick, Carré Pierre-Charles, Desmet Eric, Gagnaire Stéphane.

Rapport moral 2024 du président (voir pj 1)

- Le rapport moral du président est adopté à l'unanimité.

Rapport financier 2024 (voir pj 2)

Le bilan financier 2024 du RC2V présente un solde positif de 2 291,78€.

Le montant des recettes s'élève à 10 353,52 €.

Le montant des dépenses s'élève à 8 061,74 €

Le montant des subventions communales des communes de Feuillade, Marthon, St Germain de Montbron, Chazelles, Pranzac et Bunzac est de 1 410 €.

Le montant du sponsoring maillots est de 790 €.

Le montant de l'aide aux associations de la caisse locale du crédit agricole est de 500 €

Commentaire du président :

Je rappelle que depuis 2016 la Direction générale des finances publiques a répondu favorablement à ma demande d'autorisation de recevoir des dons et de délivrer des reçus fiscaux conformément aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts (réduction d'impôts sur le revenu de 66 % pour les donateurs).

Ouvertent également droit à la réduction d'impôt les frais engagés dans le cadre d'une activité bénévole et en vue strictement de la réalisation de l'objet social. Deux demandes ont été formulées à ce titre en 2024 pour un montant total de 1 900 €. (Opération neutre sur le budget mais ouvrant droit à des réductions d'impôts pour les bénévoles).

Je remercie les communes de Feuillade, Marthon, St Germain de Montbron et Chazelles, Pranzac et Bunzac ainsi que les partenaires privés Mutuelle de Poitiers Montbron, BSI Isle d'Espagnac, Aupy motoculture et cycle Montbron et Delage Systèmes Feuillade qui soutiennent financièrement et matériellement le club. Sans eux, notre club n'existerait pas, ne les oubliions pas !

- **Le compte rendu financier est adopté à l'unanimité des présents.**

Compte-rendu d'activités 2024 (voir pj 3)

■ **VTT**

Le compte-rendu d'activités présenté par Daniel Lauxire reste très positif.

- 19 sorties clubs enregistrées au départ de 12 communes différentes (23 de 13 communes en 2024)
- 6 animateurs différents (7 en 2023)
- 173 participants aux différentes sorties (175 en 2024)
- Le quatuor gagnant : Pascal Charrière (15 participations), Daniel Lauxire (15), Philippe Desveaux (14) et Stéphane Gagnaire (14)

Et bien entendu la participation de nos adhérents aux différentes randonnées organisées en Charente et dans la région.

Deux randonnées ouvertes à tous ont été organisées :

- La Rand'Aupy VTT à Montbron (un peu plus d'une centaine de participants)
- La randonnée du brin d'aillet à Chazelles (224 vtt et 225 marcheurs)

A noter également quelques moments conviviaux organisés autour

- De la galette des rois
- De la sortie Beaujolais nouveau
- De la réunion de l'AG

■ **CYCLOTOURISME**

Jean-Claude Boulestin note une diminution des effectifs. Cependant les sorties club se font toujours dans très bon esprit sportif. Les sorties club se déroulent tous les mardis et vendredis matins ou après-midi selon les saisons, presque toujours au départ du siège du club. Ils participent également à des cyclosportives et des brevets dans le département ou hors département. La section vit bien et il n'a pas de problème particulier à faire remonter.

Le président remercie vivement Daniel Lauxire et Jean-Claude Boulestin pour leurs rapports d'activités. Il souhaite qu'en 2026, les cyclos tiennent un tableau des sorties à l'identique des vttistes pour mesurer l'activité cyclo.

- **Les comptes-rendus d'activités sont adoptés à l'unanimité.**

Vie du club – décisions Année 2025 / 2026

	Objet	Coût 2023	Proposition du Président	Vote de l'AG
Vote n° 1	Affiliation à la FFCT	60 €	oui	Oui
Vote n° 2	Adhésion ot LRPP	50 €	non	non
Vote n° 3	Abonnement openrunner	30 €	oui	oui
Vote n° 4	Assurance RC mut Poit	223 €	oui	Oui
Vote n° 5	Montant adhésion	10 €	10 € pour licenciés + coût réel de la licence et 20 € pour les non licenciés.	Oui
Vote n° 6	Coût des équipements	Voir tableau	oui	Oui
Vote n° 7	Rand'Aupy 2026	Partenariat	Reconduction en 2026	Oui
Vote n° 8	Autre rando 2026		non	non
Vote n° 9	Participation trail du Chambon nov 2025	Partenariat	Oui	oui
Vote n° 10	Participation téléthon Chazelles déc 2025	Accompagnement 2 groupes	Oui	Oui

Composition commission Rand'Aupy :

Bernard Aupy, Alain Rivet, Daniel Lauxire, Stéphane Gagnaire.

Cette commission est autonome.

Elle fera appel aux autres membres du club pour le balisage et l'organisation le jour J.

Téléthon Chazelles 2025 : responsables de groupes Bardoulat Joël et Desveaux Philippe + 2 autres pour le circuit de 25 km, Charriere Pascal et Eric Vincent + 2 autres pour le circuit de 40 km. Resp circuits : Joël Bardoulat et Daniel Lauxire. Tous les adhérentes sont invités à participer.

Maxi verte VTT 2026 : Le club n'est pas engagé dans cette manifestation nationale qui aura lieu en 2026 au départ de Champniers et Mornac. Toutefois, chacun à titre individuel pourra prêter main forte au comité départemental de cyclotourisme de la Charente et aux clubs de Charente VTT, Champniers VTT, Magnac VTT et BRC Mornac, co-organisateurs. Des fiches d'inscriptions individuelles seront envoyées à chaque adhérent qui devra la renvoyer directement au responsable mentionné sur la fiche.

Achat d'un coupe-vent à tarif préférentiel aux couleurs du club : Le coupe-vent proposé n'a pas fait l'unanimité et la proposition est rejetée. Fabrice Pichon est chargé de faire une nouvelle proposition ultérieurement.

Vie du club – propositions d'animations 2026

Après débats autour des propositions mentionnées par les adhérents lors de la préparation de l'AG, ci-dessous les principales propositions :

- Des sorties VTT le samedi après midi.
 - Oui, au choix des organisateurs.
- Des sorties VTT le mercredi le mercredi matin ou après midi.
 - Oui, à tester en septembre et octobre, une fois par mois par exemple.
 - Les départs se feront de la maison de la randonnée à Marthon. Horaires à préciser.

- Des demi-journées nettoyage de chemins
 - Oui, uniquement sur les communes partenaires. L'entretien des chemins ruraux est de la compétence des communes. Tous les chemins ruraux balisés sont inscrits au PDIPR et l'engagement des maires précis : « les chemins ruraux inscrits au PDIPR doivent être entretenus par les communes et ouverts à tous ». Toutefois, nous sommes les utilisateurs principaux de ces chemins et sentiers et donc il est de notre intérêt de participer à leur entretien. Cette année, nombre d'entre nous ont participé à des demi-journée de travail à Souffrignac et Mainzac notamment mais aussi Chazelles, St Germain et Feuillade.
 - Organisation d'une journée club ouverte à tous les adhérents et leur famille. Rando pédestre le matin + repas à midi + concours de pétanque l'après midi. A voir !

L'élection des membres du Bureau 2024-2025

Vote n° 9

Bureau	2024 / 2025	Candidats 2025 / 2026	Votes de l'AG
Président	Bardoulat Joël	Bardoulat Joël	Elu à l'unanimité
Vice-président	Lauxire Daniel	Lauxire Daniel	Elu à l'unanimité
Trésorier	Chiarami Didier	Chiarami Didier	Elu à l'unanimité
Secrétaire	Desveaux Philippe	Desveaux Philippe	Elu à l'unanimité
Secrétaire adjoint	Gagnaire Stéphane	Gagnaire Stéphane	Elu à l'unanimité
Webmaster	Desveaux Philippe	Desveaux Philippe	Elu à l'unanimité
Resp sécurité	Bonneteau J.Claude	Ibar Christian	Elu à l'unanimité
Resp VTT			
Resp cyclo	Boulestin J. Claude	Boulestin J. Claude	Elu à l'unanimité
	Maignan Gustave	Maignan Gustave	Elu à l'unanimité

- Philippe Desveaux est chargé de l'enregistrement des licences et de la mise à jour du site.
- Stéphane Gagnaire est chargé de toutes les tâches administratives en lien avec les administrations.

Délégations de signature

A l'unanimité des présents, tous pouvoirs sont accordés à :

- Joël Bardoulat, président
- Daniel Lauxire, vice-président
- Didier Chiarami, trésorier

pour faire fonctionner les comptes ouverts au crédit agricole Charente-Périgord agence de Montbron.

Divers

- **Atelier cycle de la maison de la randonnée :** Cet atelier existe toujours et est toujours mis à disposition des adhérents du RC2V qui en feront la demande. Les utilisateurs devront être autonomes pour effectuer de petites réparations. Une ouverture mensuelle tout public est actée à compter de

janvier 2026. Philippe Desveaux donne son accord. Un bilan sera effectué après quelques mois d'ouverture.

- **Mise à jour des sponsors sur les équipements club** : Il reste encore quelques équipements club en stock. Cependant, la liste des sponsors a évolué. Certains se sont retirés (L'orée du Périgord, Voltéo) et d'autres ont changé de nom (Mutuelle de Poitiers). Il convient donc de revoir la maquette des équipements.

Questions diverses

Les adhésions 2026 : Rien ne presse !

Les documents nécessaires aux adhésions avec ou sans licences seront envoyés aux adhérents fin novembre début décembre.

Rappel des documents nécessaires pour une adhésion 2026 :

- **Pour les adhésions avec licence FFCT**
 - Le bulletin d'adhésion FFCT dûment rempli daté et signé.
 - La notice de l'assurance dûment remplie datée et signée
 - Le chèque correspondant daté et signé (montant = prix de la licence FFCT + 10 €).
- **Pour les adhésions sans licence FFCT**
 - Le bulletin d'adhésion club dûment rempli daté et signé
 - Le chèque correspondant daté et signé (montant = 20 €)

Merci à tous de bien prendre le temps de lire les différents documents et de les remplir correctement afin de ne pas bloquer les inscriptions. P

Le site internet rc2vfeuillade.wixsite.com, le compte facebook RCDV, les comptes whatsapp RC2V, RC2Vcyclo et RC2VTT.

Philippe Desveaux demande si le maintien de tous ces comptes est bien utile au vu du nombre d'utilisateurs. La réponse à l'unanimité est oui !

Les comptes whatsapp sont essentiels pour la communication quotidienne.

Le compte internet est utile pour les infos générales durables sur le club et la vie du club.

Le compte facebook, bien que peu utilisé, peut être un bon outil de communication.

Philippe Desveaux demande alors plus d'informations et de photos pour alimenter le site internet.

A chacun d'entre nous de lui envoyer des informations et des photos en cours de saison.

La séance est levée à 20 h et se poursuit par un moment convivial.

Le secrétaire

Le président,

Signé : Stéphane GAGNAIRE

signé : Joël BARDOULAT

